

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

51^e assemblée ordinaire

Le mercredi 13 septembre 2017

Procès-verbal de la 51^e assemblée ordinaire du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud qui s'est tenue le mercredi 13 septembre 2017, de 18 h 30 à 21 h 33, au bureau du district, 425 rue Champlain, Dieppe

PRÉSENCES

Conseil d'éducation

Monsieur Réal Allain
Madame France Bourque
Monsieur Michel Collette
Monsieur Michel Côté
Monsieur Gilles Cormier
Monsieur Paul Demers, président
Madame Renée Gaudet
Monsieur Marc LeBlanc, vice-président
Monsieur Roger Martin
Monsieur Willy Wilondja

District scolaire francophone Sud

Madame Ghislaine Arsenault, coordonnatrice des relations stratégiques
Madame Monique Boudreau, directrice générale et secrétaire du CED
Madame Sylvie Dallaire, directrice des ressources humaines
Monsieur David Després, directeur des services administratifs et financiers
Madame Nathalie Kerry, directrice exécutive à l'apprentissage
Madame Marie-Josée Lagacé, directrice des services de soutien à l'apprentissage
Madame Charline Morrison, directrice des services à la petite enfance
Madame Isabelle Savoie, directrice exécutive à l'apprentissage
Madame Annick Thomas, adjointe à la direction générale

ABSENCES

Monsieur Éric Demers

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

51^e assemblée ordinaire

Le mercredi 13 septembre 2017

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président ouvre la séance à 18 h 35 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes. Il invite les membres à prendre connaissance de la réflexion du mois.

2. CONSIDÉRATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ABSENCES MOTIVÉES

Le conseiller Eric Demers a motivé son absence. Les membres se réfèrent à l'ordre du jour qui figure au cahier de la réunion.

Le point suivant a été ajouté :

- **9.9 Nouvelle école de Moncton** (*ajout*)

2017-09-13 – CED – DSFS – 508

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le projet d'ordre du jour de la réunion tel qu'il a été modifié. (Marc LeBlanc, Willy Wilondja)

Unanimité

1. Ouverture de la séance
2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées
3. Déclaration de conflits d'intérêts
4. Considération et adoption du procès-verbal (7 juin)
5. Questions découlant du procès-verbal (7 juin)
6. Point d'information
 - 6.1 Matières pédagogiques : sujets pour 2017-2018
7. Politiques
 - 7.1 Méthode de gouverne
 - a) Calendrier des réunions du CED
 - b) Nommer les membres aux comités (Politique 1.6, point 1.6.1.1)
 - c) Comité de la gouvernance et des politiques
 - 7.2 Limites de la direction générale
 - a) Rapport de vérification de la Politique 3.11 – Gestion du district dans un milieu minoritaire
 - b) Révision de la Politique 3.11 – Gestion du district dans un milieu minoritaire
8. Participation publique
- Pause
9. Points d'information de la présidence et des conseillers
 - 9.1 Programme croisé
 - 9.2 Comité de dénomination - Nouvelles écoles de Dieppe
 - 9.3 Rapport – Sommet sur l'éducation 2017
 - 9.4 Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick (FCENB)
 - a) Rapport – AGA de la FCENB
 - b) Sommet sur l'avenir de la concertation des CED
 - c) Cotisations
 - 9.5 Compte-rendu des présidences des CED

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

51^e assemblée ordinaire

Le mercredi 13 septembre 2017

- 9.6 Retour sur le recrutement de personnel à Samuel-de-Champlain
- 9.7 Politique provinciale LGBTQ
- 9.8 Enveloppe égalitaire (lettre d'entente)
- 9.9 Nouvelle école de Moncton (*ajout*)
- 10. Points d'information de la direction générale
 - 10.1 Rapport financier – DSFS
 - 10.2 Rapport financier – CED
 - 10.3 Rentrée scolaire 2017
 - 10.4 Formation des CPAE – Octobre 2017
 - 10.5 Services en petite enfance – Plan d'action Canada-Nouveau-Brunswick bilatéral
- 11. Affaires nouvelles
- 12. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
- 13. Levée de la séance

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Le président demande s'il y a des membres qui ont des conflits d'intérêts au sujet de certains points à l'ordre du jour. Aucun conflit d'intérêt n'est déclaré.

4. Considération et adoption du procès-verbal de la 50^e réunion du CED (7 juin 2017)

Un membre indique une modification à apporter au point 6.1 d) Calendrier scolaire, les numéros des réunions devraient débiter à 51^e et non 41^e. Le changement sera apporté au procès-verbal.

2017-09-13 – CED – DSFS – 509

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 50^e réunion ordinaire du CED tel qu'il a été modifié. (France Bourque, Gilles Cormier)

Unanimité

5. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (7 juin 2017)

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de la 50^e assemblée ordinaire ont donné lieu aux suivis que voici :

- a) 6.1 b) Plan de dépenses 2017-2018 : Une lettre a été envoyée au ministre le 15 juin l'informant de la résolution adoptée lors de la réunion du 7 juin (lettre ci-jointe).
- b) 9.1 Élève-conseillère au sein du CED : Une lettre a été envoyée au ministre le 15 juin l'informant de la résolution adoptée lors de la réunion du 7 juin (lettre ci-jointe).
- c) 9.2 Nom de la nouvelle école de Rogersville : Une lettre a été envoyée au ministre le 15 juin l'informant de la résolution adoptée lors de la réunion du 7 juin (lettre ci-jointe).
- d) 9.5 Bourse Paul-Charbonneau : La candidature de l'élève Karine Boudreau a été envoyée à la FNCSF (voir documents ci-joints). Une lettre a été envoyée à l'étudiante retenue (lettre ci-jointe) ainsi qu'aux élèves non retenus (lettres ci-jointes).

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

51^e assemblée ordinaire

Le mercredi 13 septembre 2017

- e) 10.1 Lettre à envoyer concernant le recensement et l'article 23 : Une lettre a été envoyée aux personnes concernées le 15 juin (lettre ci-jointe).
- f) Correspondance :
- Lettre du sous-ministre à monsieur Olivier Launay (délégation française)
 - Réponse du ministre : priorités en matière d'immobilisations
 - Réponse du ministre : document synthèse - terrains de jeux
 - Réponse du ministre : processus de remplacement d'un membre du Conseil
 - Lettre d'un parent : restrictions alimentaires en lien avec les allergies
 - Réponse du ministre : nomination de l'élève-conseillère 2017-2018
 - Réponse du ministre : Plan de dépenses 2017-2018
 - Réponse du ministre : nom de l'école de Rogersville
 - Lettre au ministre : accusé de réception – nom de l'école de Rogersville
 - Lettres de l'Université de Moncton : bourses offertes aux diplômés et diplômées 2017
 - Invitation : Cérémonie d'ouverture du Colloque provincial de leadership 2017 pour les conseils des élèves au Centre scolaire Samuel-de-Champlain (12 octobre 2017)
 - Réponse de la ministre Joly : recensement 2021
 - Réponse du ministre Bains : recensement 2021
 - Lettre du recteur de l'Académie de Rouen au sous-ministre

9.7 Congrès et AGA de la FNCSF à Ottawa (19-21 octobre 2017) : Lors de la dernière réunion, le Conseil a nommé 5 membres participants au congrès et à l'AGA de la FNCSF qui se dérouleront à Ottawa en octobre. Nous avons reçu une demande de la FNCSF pour soumettre le nom de trois délégués votant à l'AGA.

2017-09-13 – CED – DSFS – 510

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que Roger Martin, Paul Demers et Gilles Cormier soient les membres votant lors de l'AGA de la FNCSF qui se déroulera en octobre 2017 et que les participants Réal Allain et Michel Collette soient substitués. (Marc LeBlanc, France Bourque)

Unanimité

Concernant la lettre reçue d'un parent en lien avec les restrictions alimentaires liées aux allergies, la directrice générale indique qu'il y a une politique provinciale en place, la Politique 704, que nous devons respecter. Cette politique inclut des annexes en lien avec les allergies extrêmes dans lesquelles on a des lettres à envoyer aux parents pour expliquer l'interdiction de certains allergènes dans les écoles. Il est difficile de demander aux écoles d'aller à l'encontre d'une politique provinciale. Cependant, chaque école a établi des stratégies pour la gestion des cas d'allergies, selon les niveaux scolaires des élèves et la gravité des allergies.

Concernant l'invitation au Colloque provincial de leadership à Samuel-de-Champlain, le président du Conseil et la directrice générale vont y participer.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

51^e assemblée ordinaire

Le mercredi 13 septembre 2017

6. Point d'information

6.1 Matières pédagogiques : sujets pour 2017-2018

Après révision du document présenté en lien avec les sujets pédagogiques, la directrice générale a demandé au Conseil s'il désire revoir la liste des sujets non présentés de l'année dernière et suggère d'envoyer un sondage aux membres en les invitant à prioriser les sujets de présentations pour l'année 2017-2018. Un membre suggère d'ajouter le sujet de la diversité culturelle à la liste. Un autre membre suggère de ramener les sujets qui n'ont pas été présentés l'année dernière au sondage.

7. Politiques

7.1 Méthode de gouverne

a) Calendrier des réunions du CED (2017-2018)

Pour répondre à la politique du Conseil qui demande de visiter chacune des communautés d'écoles lors des réunions mensuelles, la directrice générale indique avoir fait la vérification depuis 2012 et informe les membres que toutes les communautés ont été visitées sauf trois écoles qui sont incluses dans le calendrier proposé pour la prochaine année scolaire. Nous recommençons donc la 2^e tournée des établissements scolaires du grand DSFS.

2017-09-13 – CED – DSFS – 511

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'accepter le calendrier de réunion pour l'année 2017-2018 tel qu'il a été proposé. (Gilles Cormier, Roger Martin)

Unanimité

b) Nommer les membres aux comités (Politique 1.6, point 1.6.1.1)

Le président demande au Conseil si les membres siégeant au Comité de la gouvernance et des politiques sont tous d'accord pour y demeurer et demande si d'autres membres sont intéressés à se joindre au comité.

2017-09-13 – CED – DSFS – 512

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que les 5 membres : Michel Côté, France Bourque, Roger Martin, Éric Demers et Paul Demers continuent de siéger au Comité de la gouvernance et des politiques pour l'année scolaire 2017-2018. (Réal Allain, Michel Collette)

Unanimité

Le président demande au Conseil si les membres siégeant au Comité de planification des installations scolaires sont tous d'accord d'y demeurer et demande si d'autres membres sont intéressés à se joindre au comité.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

51^e assemblée ordinaire

Le mercredi 13 septembre 2017

2017-09-13 – CED – DSFS – 513

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que les 5 membres : Réal Allain, Gilles Cormier, Michel Collette, Marc LeBlanc et Paul Demers continuent de siéger au Comité de planification des installations scolaires pour l'année scolaire 2017-2018. (Michel Côté, Réal Allain)

Unanimité

c) Comité de la gouvernance et des politiques

Le comité de la gouvernance et des politiques s'est réuni le 31 août. Le président a fait un compte-rendu de cette rencontre.

Politique 3.11 – Gestion du district dans un milieu minoritaire

La Politique 3.11 - section 3.11.3 a été révisée à la demande du Conseil. Le changement proposé est indiqué en rouge dans le document inclut au cahier de réunion.

Une discussion s'ensuit autour de la question de l'affichage de publicités ou d'articles provenant de médias anglophones. La discussion tourne autour des mêmes éléments qui ont été soulevés lors de la dernière réunion du Conseil. Il est suggéré que des exceptions d'affichage dans une autre langue que le français puissent être soumises à la direction générale avant d'être publiés. Une section du rapport de vérification pourrait indiquer le nombre de demandes reçues au cours d'une année. Il est également suggéré de sensibiliser les médias francophones à la couverture des accomplissements de nos élèves, surtout en milieux anglo-dominants.

À la lumière des discussions, la proposition suivante est déposée à l'assemblée :

2017-09-13 – CED – DSFS – 514

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que la Politique 3.11 - section 3.11.3 soit acceptée tel que modifiée. (Michel Côté, France Bourque)

Majorité (pour : 5, contre : 4)

La section 3.11.3 se lira comme suit : *d'accorder de l'importance aux activités culturelles et à l'affichage en français, sans négliger l'affichage des accomplissements des élèves et du personnel, peu importe la langue dans laquelle l'affichage est rédigé ;*

Le comité a également discuté de la fréquence de l'évaluation de la Politique 3.11 – *Gestion du district dans un milieu minoritaire*, au calendrier d'évaluation des politiques. Il est suggéré qu'au lieu de deux fois par année, ce rapport soit remis une fois par année, au mois de novembre. La directrice générale explique qu'en septembre, nous n'avons pas toutes les données à jour, car les statistiques du 30 septembre sont seulement reçues en octobre et le président ajoute qu'au mois de mars, il y a beaucoup de répétition dans ce deuxième rapport. Il est aussi recommandé d'ajouter le rapport de vérification de la Politique 3.14 – *Diffusion de l'hymne national*. Ce rapport serait présenté de façon bisannuelle à partir de septembre 2018. Le président demande si le Conseil accepte ce changement au calendrier d'évaluation des politiques.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

51^e assemblée ordinaire

Le mercredi 13 septembre 2017

2017-09-13 – CED – DSFS – 515

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le rapport de vérification de la Politique 3.11 – *Gestion du district dans un milieu minoritaire* soit présenté une fois par année en novembre au lieu de septembre et mars et d'ajouter le rapport de vérification de la Politique 3.15 – *Diffusion de l'hymne national*, en septembre, qui sera présenté de façon bisannuelle. (Michel Côté, Roger Martin)

Unanimité

Processus de remplacement d'un membre du Conseil d'éducation de district (CED)

Selon le comité, la décision par rapport à la création d'un processus de remplacement d'un conseiller va au-delà de son mandat. Le comité suggère la création d'un comité ad hoc pour traiter de ce point ou encore d'apporter le point au Forum provincial de la Fédération, tel que suggéré par le ministre dans sa lettre envoyée au Conseil le 6 juin dernier.

Une discussion s'ensuit autour de la question et à la lumière des informations partagées, la proposition suivante est déposée à l'assemblée :

2017-09-13 – CED – DSFS – 516

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de créer un comité ad hoc pour mettre en place un processus de remplacement d'un conseiller lorsqu'un poste devient vacant avant la fin d'un mandat. (Marc LeBlanc, Réal Allain)

Unanimité

Le président invite les membres qui sont intéressés à faire partie de ce comité ad hoc de signifier leur intérêt.

2017-09-13 – CED – DSFS – 517

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que les membres du comité ad hoc pour la mise en place d'un processus de remplacement d'un conseiller soient Réal Allain, Michel Côté et Gilles Cormier. (Marc LeBlanc, Michel Collette)

Unanimité

Grille de suivi des rapports de vérification

Le président apporte une précision par rapport à la résolution adoptée lors de la réunion du 7 juin. Après chaque rapport de vérification, il y aura une question du président pour s'assurer que la politique convient toujours au Conseil et que les changements demandés seront pris en note. Par la suite, le comité de gouvernance et des politiques remplira la grille. Cette grille sera compilée au fur et à mesure par le comité et servira à produire l'évaluation de la direction générale à la fin de l'année.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

51^e assemblée ordinaire

Le mercredi 13 septembre 2017

7.2 Limite de la direction générale

a) Rapport de vérification de la Politique 3.11 – Gestion du district dans un milieu minoritaire

La direction générale présente le rapport. Elle apporte à l'attention du Conseil que des initiatives sont mises en place dans certaines régions afin de tenter de freiner les transferts d'élèves francophones vers les districts anglophones. Pour ce qui est du transfert d'élèves venant des districts anglophones, on va s'assurer que les écoles utilisent le bon code afin d'avoir les bonnes données.

Par la même occasion, la direction générale informe le Conseil que monsieur Steve Lapierre remplacera monsieur Ahmed Zniber qui est présentement en congé. Monsieur Lapierre travaillera entre autres à l'accueil des immigrants, au recrutement et à la rétention des ayants droit.

Un membre demande une précision à propos de la Directive 1007. La directrice générale indique que cette directive reprend certains éléments de la Politique 3.11 en lien avec l'affichage en français. Elle précise que les changements apportés au point précédent (section 3.11.3) seront également reflétés dans la Directive 1007. Un membre indique qu'il trouve important de définir la notion d'accomplissement.

2017-09-13 – CED – DSFS – 518

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le rapport de vérification de la Politique 3.11 tel qu'il a été présenté. (Michel Côté, Gilles Cormier)

Unanimité

b) Révision de la Politique 3.11

Un membre est d'avis que dans la politique, il est question de recrutement, mais il faut aussi penser à signaler au comité de la gouvernance et des politiques qu'il faudra discuter de l'ajout à la politique de l'aspect de rétention des élèves.

Une discussion s'ensuit en lien avec les interprétations et les évidences des rapports. Il serait bien de revoir la façon de présenter les rapports afin d'éviter les répétitions et de voir s'il y a possibilité de regrouper certains éléments dans les politiques.

8. Participation publique

Aucune question du public

PAUSE

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

51^e assemblée ordinaire

Le mercredi 13 septembre 2017

9. Points d'information de la présidence et des conseillers

9.1 Programme croisé

Lors de la réunion du 7 juin, il fut résolu de créer un comité de travail dont le mandat sera de réfléchir à l'avenir du Programme croisé tout en y assurant les principes de l'inclusion scolaire. Ce comité sera composé de représentants du personnel du District scolaire francophone Sud, du personnel de l'école Amirault, du personnel de la nouvelle école 3^e-5^e, du personnel de la nouvelle école 6^e-8^e, d'un parent de chacune de ces écoles ainsi que de deux membres du CED. Les membres du Conseil sont invités à signifier leur intérêt à siéger à ce comité de travail.

2017-09-13 – CED – DSFS – 519

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que les conseillers Marc LeBlanc et Michel Collette soient les membres qui siégeront au comité de travail sur l'avenir du Programme croisé. Le président participera aux réunions à titre de membre d'office du Conseil. (Roger Martin, Michel Côté)

Unanimité

Le comité sera mis en place sous peu. Le mandat du comité devra faire l'objet de discussions. Il faudra également déterminer comment on choisira les autres personnes qui siégeront à ce comité (parents, personnel, etc.). Un conseiller suggère que le membre du personnel de chacune des écoles soit un membre de la direction et que les parents soient des parents faisant partie du Comité de parent du PC à Amirault (M-2^e), du Comité de parents du PC de la nouvelle école (3^e-5^e) et du Comité de parents de la nouvelle école (6^e-8^e) du programme régulier, et ce dans l'esprit que tous les points de vue soient représentés. Selon ce même conseiller, la directrice générale devrait choisir les membres de ce comité de travail en approchant les personnes identifiées.

9.2 Comité de dénomination – nouvelles écoles de Dieppe

Deux nouvelles écoles verront le jour à Dieppe. L'école 3^e-5^e ouvrira ses portes en janvier 2018 tandis que l'école 6^e-8^e sera prête pour accueillir les élèves en septembre 2018. Lors de la réunion du 7 juin, il fut résolu d'enclencher le processus de création du comité de dénomination de ces deux écoles. Les membres sont invités à signifier leur intérêt à faire partie de ces comités de dénomination.

2017-09-13 – CED – DSFS – 520

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que Michel Collette soit le représentant du CED au comité de dénomination de la nouvelle école 3^e-5^e et que Marc LeBlanc soit le représentant du CED au comité de dénomination de la nouvelle école 6^e-8^e (Roger Martin, Réal Allain)

Unanimité

Un membre questionne l'avancement du projet de construction de la nouvelle école 3^e-5^e, à savoir si on sera prêt à accueillir les élèves en janvier prochain. Selon les dernières informations obtenues, le directeur des services administratifs et financiers affirme que l'échéancier prévu pour

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

51^e assemblée ordinaire

Le mercredi 13 septembre 2017

le 10 janvier est respecté. Il indique que si c'est nécessaire, on rapportera tout changement au Comité de planification des installations scolaires.

9.3 Rapport - Sommet sur l'éducation 2017

Le président a soumis un rapport au Conseil.

9.4 Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick (FCENB)

a) Rapport AGA de la FCENB

Le conseiller Allain indique que le Conseil d'administration de la Fédération s'est réuni tout de suite après l'AGA et qu'une 2^e réunion est prévue durant la fin de semaine du 23 septembre.

Le procès-verbal de l'AGA a été fourni aux membres.

b) Sommet sur l'avenir de la concertation des CED

Le président de la Fédération, monsieur Wilondja, invite fortement les membres à participer au Sommet sur l'avenir de la concertation des CED qui se déroulera les 8 et 9 décembre prochain à Moncton. Plus d'information à ce sujet et un document préparatoire seront envoyés par la FCENB à l'automne.

c) Cotisations

Le président de la Fédération, monsieur Wilondja, demande aux membres du Conseil de se prononcer s'ils acceptent de payer la moitié de la cotisation versée à la FNCSF. Il explique que dans les autres provinces où il n'y a pas de fédération, les CED paient au complet la cotisation. Il indique que 35 % du budget de la FCENB est versé en cotisation. Pour cette raison, beaucoup de priorités de la Fédération sont ralenties par manque de budget.

Ce montant, représentant 50 % de la cotisation versée à la FNCSF pour le DSFS, est de 5 774.37 \$ en plus de la cotisation annuelle demandée par la FCENB au montant de 9 845.50 \$.

Monsieur Wilondja informe le Conseil que la Fédération a entrepris des démarches pour obtenir des fonds de Patrimoine canadien. Le conseiller Wilondja demande également l'appui du Conseil dans ses démarches. Il indique qu'une lettre sera envoyée sous peu au Conseil de la part de la Fédération pour refléter cette demande.

2017-09-13 – CED – DSFS – 521

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil donne son appui conditionnel aux démarches de la Fédération pour aller chercher des fonds supplémentaires de Patrimoine canadien afin de répondre aux priorités de la Fédération. L'appui conditionnel repose sur la documentation qui sera remise par la Fédération dans un bref délai. (Roger Martin, Gilles Cormier)

Unanimité

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

51^e assemblée ordinaire

Le mercredi 13 septembre 2017

2017-09-13 – CED – DSFS – 522

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte de verser 50 % de la cotisation à la FNCSF pour l'année 2017-2018, au montant de 5 774.37 \$ en plus de la cotisation déjà payée à la FCENB pour l'année 2017-2018, conditionnel à une réponse favorable des autres CED francophones de la province. (Marc LeBlanc, Réal Allain)

Unanimité

Au sujet de la question d'inclure les terrains de jeux aux devis pédagogiques des écoles, une proposition fut rejetée lors de l'AGA de la FCENB. Cependant, le président de la Fédération indique qu'ils vont appuyer les CED qui veulent entamer des démarches en ce sens.

2017-09-13 – CED – DSFS – 523

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que la Fédération envoie une lettre appuyant les démarches des CED francophones d'intégrer les terrains de jeux aux devis pédagogiques des écoles. (Gilles Cormier, Michel Collette)

Unanimité

9.5 Compte-rendu des présidences des CED

Le président a fait un résumé de la rencontre qui s'est déroulée le 17 mai 2017.

Le document sera envoyé aux membres par courriel.

9.6 Retour sur le recrutement de personnel à Samuel-de-Champlain

La direction générale indique que les stratégies de recrutement se poursuivent. Un projet pilote a été mis en place à l'école Samuel-de-Champlain où un suppléant fut embauché à temps plein pour faire de la suppléance au jour le jour. Cette stratégie donne de bons résultats jusqu'à présent.

Le recrutement du personnel permanent et suppléant devient de plus en plus un défi partout au Nouveau-Brunswick. Les efforts se poursuivent afin d'attirer des candidates et candidats pour les postes de suppléance dans les écoles du District scolaire francophone Sud. Dans le cadre de cette campagne de recrutement, des agents se rendront dans les écoles lors des rencontres avec les parents afin de faire connaître les besoins en suppléance. Des efforts seront déployés afin de promouvoir la profession enseignante. Des stratégies seront également mises en place afin d'encadrer le personnel suppléant nouvellement embauché.

La directrice générale informe le Conseil qu'un projet d'amélioration est mené par une ceinture noire au niveau provincial.

9.7 Politique provinciale LGBTQ

Le président fait part au Conseil du courriel reçu de la FCENB, informant que les présidences des CED anglophones souhaitent entamer des discussions avec le MEDPE afin qu'une politique provinciale sur l'inclusion et la sécurité des élèves LGBTQ soit mise en place et demandent l'appui des CED francophones afin d'avoir une plus grande portée.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

51^e assemblée ordinaire

Le mercredi 13 septembre 2017

Le président indique qu'au niveau du District scolaire francophone Sud, ce groupe d'élèves fait partie de la politique sur l'inclusion et quelques initiatives sont déjà mises en place. Au lieu de mettre en place une politique, on préfère miser sur l'inclusion de tous au lieu de cibler un groupe en particulier.

Un membre indique que dans plusieurs écoles on donne déjà une place à ce groupe et il y a de belles choses qui se font dans notre district. Il y aura justement un premier Sommet provincial francophone des jeunes LGBTQ+ et leurs alliées/alliés qui se déroulera à l'école L'Odyssee les 28 et 29 octobre prochain. Une invitation sera envoyée.

Dans un esprit de collaboration, il est suggéré de partager avec nos collègues anglophones les pratiques gagnantes et les initiatives mises en place et qui fonctionnent bien.

9.8 Enveloppe égalitaire (lettre d'entente)

Les présidences des CED francophones, avec l'appui de leurs Conseils, veulent faire parvenir une lettre au GACEF leur assurant de la volonté de travailler en collaboration avec eux en ce qui a trait aux fonds consacrés à l'enveloppe égalitaire.

Dans un souci de transparence et de pérennité des fonds, il est jugé nécessaire de fournir une communication efficace afin de partager les réussites vécues grâce à l'enveloppe égalitaire. Ainsi, cette lettre propose la mise sur pied d'un plan stratégique à cet effet.

Le conseiller LeBlanc et la direction générale ont assisté à une rencontre en lien avec l'enveloppe égalitaire et ils indiquent que la lettre reflète bien ce qui a été discuté lors de cette rencontre.

Le président demande au Conseil s'il est d'accord avec le contenu de la lettre signée par les trois présidences des CED francophones.

2017-09-13 – CED – DSFS – 524

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le CED francophone Sud accepte la lettre d'entente telle que rédigée. (Gilles Cormier, Réal Allain)

Unanimité

9.9 Nouvelle école de Moncton

Un membre indique qu'il n'y a pas encore eu d'annonce du Ministère concernant la nouvelle école de Moncton. Après la présentation que nous avons eue de la garderie L'Éveil en fin d'année scolaire, il demande si on peut débiter le travail sur les devis pédagogiques même si l'annonce n'a pas encore eu lieu.

La directrice générale répond que la question a déjà été posée dans le cas d'une autre construction d'école prévue et la réponse fut non. On ne peut rien entreprendre avant l'annonce du Ministère.

La direction générale propose d'organiser une rencontre avec les députés de la région, des membres du CED et des parents. Au niveau de la garderie, monsieur Conrad Melanson poursuit ses démarches et il aura l'appui du District scolaire francophone Sud. Cependant, nous devons attendre une annonce officielle avant de faire des démarches en vue des devis pédagogiques.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

51^e assemblée ordinaire

Le mercredi 13 septembre 2017

Il faudra ensuite prévoir la planification de consultations publiques par rapport au zonage dans cette région.

10. Rapport

10.1 Rapport financier – DSFS

En ce début d'année scolaire, il n'est pas possible de fournir un rapport financier à jour en raison des contraintes de temps entre le moment où nous avons reçu les crédits budgétaires et la préparation des rapports. De plus, le directeur des services administratifs et financiers indique que cette année, une particularité est venue compliquer le scénario, ce qui a causé un déséquilibre au niveau du calcul salarial pour le groupe des enseignants en raison qu'il y a une période de paie supplémentaire (27 paies au lieu de 26 – ceci survient tous les 10 ou 11 ans). On attend des nouvelles du Ministère pour savoir comment ils vont composer avec cette particularité.

À ce moment-ci, le président indique qu'il est 21 h 30 et demande une proposition pour poursuivre la réunion.

2017-09-13 – CED – DSFS – 525

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que la réunion se poursuive pour 5 minutes afin de terminer le point 10.1 (Réal Allain, Michel Côté)

Unanimité

Tel que convenu lors de la réunion du 7 juin, le Conseil s'est prononcé sur la façon dont le surplus de 100 000 \$ sera distribué dans les écoles.

Après une réflexion sur l'attribution équitable des fonds, le Conseil a opté pour une formule accordant un montant de base de 1 000 \$ à chaque école. Ensuite, la balance des fonds sera accordée au prorata selon le nombre d'élèves. Ces fonds serviront à financer l'achat d'équipement pour les classes de musique, les gymnases, les ateliers et les bibliothèques, pour les technologies de l'information et pour le développement des compétences essentielles.

2017-09-13 – CED – DSFS – 526

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil attribue les fonds de 100 000 \$ sous forme de péréquation en remettant 1 000 \$ à chaque école et que la balance des fonds soit attribuée au prorata selon le nombre d'élèves par école. (Marc LeBlanc, Réal Allain)

Unanimité

11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 4 octobre à l'école Clément-Cormier, 37 avenue Richard, Bouctouche.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

51^e assemblée ordinaire

Le mercredi 13 septembre 2017

12. Levée de la séance

Levée de la séance à 21 h 35.

Paul Demers
Président

Monique Boudreau
Secrétaire